

Congrès de Pau 2019

Atelier : Le modèle économique



Le modèle économique peut être défini comme "la structure des moyens dont dispose l'association pour réaliser son projet associatif [...] et le choix de leur affectation afin de mettre en œuvre ses activités."

Le secteur associatif sportif est en profonde transformation. Il est confronté d'un côté à la nécessité d'accroître son action sous l'effet de l'amplification des besoins sociétaux, et de l'autre à la raréfaction de ses ressources et à l'évolution des modalités du financement public. Les associations doivent faire évoluer (réinventer ?) leur modèle socio-économique.

Cependant, la transformation des modèles socio-économiques associatifs est complexe. Un juste équilibre est à trouver pour garantir d'un côté la primauté du projet associatif et de l'autre sa viabilité économique. Cela nécessite de pouvoir :

- Analyser son propre modèle
- Identifier parmi la diversité des leviers RH, financiers et partenariats, ceux qui sont les plus pertinents à activer pour faire évoluer son modèle et répondre ainsi à son projet associatif.

Ainsi dans le cadre de la préparation de l'atelier du congrès de Pau, vous voudrez bien renseigner les informations concernant votre comité départemental (ou régional) pour nous permettre d'alimenter notre diagnostic et suggérer des propositions.

Dans le tableau, ci-dessous, identifier les Forces/Faiblesses/Opportunités/Menaces de votre département/région pour d'affiner vos objectifs et les moyens nécessaires pour les atteindre dans le cadre de votre Projet de Développement.

USEP

3, rue Récamier

75341 PARIS cedex 07

Tél : 01 43 58 97 90

www.usep.org

@usepnationale

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIRET N° 420 857 278 000 14 – Code APE 9312Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Fédération sportive scolaire de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Forces	Faiblesses
- - - -	- - - -
Opportunités	Menaces
- - - -	- - - -

Les cotisations : Lesquelles et montants

Les recettes d'activité privées et publiques : Lesquelles ?

Les dons et le mécénat : lesquels (ou % du budget)?

Les collectivités territoriales : Lesquelles ? Montants (ou % du budget) ?

L'Etat : Montant (ou % du budget)

L'Union Européenne : Montant (ou % du budget)